

Bulletin municipal de Ballon



Edition janvier 2004

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année débute depuis quelques jours et nous engage encore un peu plus dans le 21^{ème} siècle.

Les semaines, les mois passés en 2003 ont été vécus pour la plus part d'entre nous, très vite, bien trop vite souvent pour finaliser tous les projets .

Ces premiers jours de l'année nouvelle me permettent de vous présenter à vous tous, des plus jeunes aux plus anciens, à tous ceux qui ont connu réussites ou difficultés tout au long de 2003, les meilleurs vœux du conseil municipal .

Sur le plan communal, nos prévisions 2003 ont été dans l'ensemble tenues et réalisées, le budget a été maîtrisé avec comme prévu quelques difficultés passagères liées aux travaux d'assainissement. Aujourd'hui tout est conforme, nous poursuivons les travaux .

Les 4^{ème} et 5^{ème} tranche de l'assainissement ont débuté en novembre 2003 et seront terminées si tout va bien fin 2004 (Rue des gros hommes et rue du stade opérationnelles fin février).

Le hameau de La Gravelle devrait être en phase d'étude en février 2004, les travaux pourraient commencer fin 2005 .

L'assainissement aura été finalement un projet difficile dans sa phase de préparation et de planification, nombreuses auront été les démarches pour faire sortir notre village de la longue liste d'attente du département .

Autre réalisation celle du Rond point sécurisé pour les bus au hameau du Grand Agère, nous attendons l'accord de subvention du conseil général pour la mise en place d'un abri-bus et ainsi terminer ce projet .

Quelques bordures de trottoir et de caniveaux ont été mises en place , rue de l'Hôtel de Ville, à la Fondelay, et à La Gravelle .

L'année 2004 sera à plus d'un titre celle de votre participation pour d'une part les élections et d'autre part les enquêtes publiques

Plusieurs élections sont en effet programmées en mars pour le conseil régional et pour le conseil général au niveau de notre canton, en juin pour les élections européennes , vous recevrez à cet effet vos cartes d'électeurs début mars.

Deux enquêtes publiques sont prévues, l'une pour l'autoroute A831 et l'autre pour le plan local d'urbanisation

L'autoroute est un sujet délicat, pour lequel chacun d'entre nous est invité à consigner auprès du commissaire enquêteur les 16/01 et 9/02 ou sur un cahier spécial en dehors de ces jours, toutes les remarques qu'il jugera utile de faire connaître

Le Plan Local d'Urbanisation (PLU), quel urbanisme à l'horizon 10 ans ? L'engagement des pays et communautés d'agglomérations dans un schéma de cohérence territorial - SCOT – exerce une pression sur l'organisation des communes qui les composent. L'évolution rapide de l'urbanisme fait suite à la demande très forte de locatif et de terrains à bâtir , la poussée de la ceinture de La Rochelle et de Rochefort est constante, les projets d'extension des villages voisins, les projets d'aménagement des réseaux routiers, des futures implantations d'éoliennes, et de la mise en place de Natura 2000, sont autant d'éléments qui nous forcent à réagir pour organiser notre propre développement et non de le subir

L'exigence du développement durable doit nous inciter à éviter l'étalement urbain anarchique et à favoriser l'évolution. Un PADD plan d'aménagement et de développement durable sera probablement fin d'année soumis à enquête publique. Beaucoup de travail en perspective

Enfin, dans les premiers jours de janvier, je serai au regret de fermer la décharge municipale, nous ne pouvons plus continuer comme actuellement. Seules 2 décharges (non autorisées par la préfecture) existaient encore sur notre canton : celles de Ciré et de Ballon.

Cet été, pour des raisons de sécurité incendie, la décharge de Ciré a été temporairement fermée, ce qui a fait venir sur Ballon, l'ensemble des problèmes. Onze procès sont en cours d'instruction, pour des dépôts sauvages, nous payons l'incivisme des gens.

Nous avons opté pour la déchetterie afin de nous conformer à la loi et vous donner une solution de substitution. Nous serons, c'est certain, gênés pour les déchets verts mais dans l'immédiat, nous n'avons pas d'autres solutions. Peut-être pourrons nous envisager un aménagement différent par la suite, pour les Ballonnais une fois la situation stabilisée... à suivre.

Voilà quelques Infos, sur les points marquants passés et à venir, je reste à votre disposition pour communiquer sur tous ces sujets et sur d'autres, avec tous ceux qui le souhaitent.

A nouveau Bonne année à vous toutes et à vous tous à vos proches et à ceux qui vous sont chers !



EXTRAIT DES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 06/01/2003

- Participation financière aux travaux du RPI, création d'une classe maternelle, d'un bureau de directeur et réfection des sanitaires à hauteur 25%
- convention financière au fonctionnement du RPI
- documents cadastraux queureu Rue de la Cure
- dissolution du syndicat intercommunal d'adduction d'eau



Réunion du 17/02/2003

- Assainissement collectif – Demande de subventions aux FEOGA
- Adhésion au SYNHA – lutte contre les espèces proliférantes
- Choix administratif du nom du RPI Ballon-Ciré d'Aunis => Ecole du Marais
- Rétrocession des équipements publics communs du lotissement « le clos des frênes »
- Création emploi saisonnier de Mai à Septembre

Réunion du 24/03/2003

- Convention d'ouverture de lignes de Trésorerie avec DEXIA CLF Banque pour relais TVA assainissement.
- Vote des budgets

Réunion du 28/04/2003

- Dissolution du Syndicat intercommunal de la Baie d'Yves- Chatellaillon
- Convention avec la Communauté de communes de la Plaine d'Aunis - Déchetterie
- Contrat d'assurance pour les risques statutaires. (complément de salaire)

Réunion du 23/06/2003

- Convention pour l'utilisation des locaux scolaires par les Ecureuils d'Ardillières durant le mois de juillet (centre de vacances)
- Création d'une Commission Communale de l'Urbanisme en prévision PLU

Réunion du 08/09/2003

- Maîtrise d'ouvrage sur l'investissement en éclairage public : transfert de compétence au Syndicat d'électrification.
- Fonctionnement de l'Eclairage public : transfert de compétence au Syndicat d'électrification.
- Passation d'une convention au titre de l'ATESAT (aide technique des Services de la DDE)
- Annexe à la convention des Ecureuils d'Ardillières

Réunion du 03/11/2003

- Création d'un poste d'agent administratif et suppression du poste d'adjoint administratif contractuel pour titularisation de la secrétaire.
- location de la salle des fêtes, nouvelles dispositions réglementaires
- abribus Grand Agère, demande de subvention
- Augmentation tarif garderie périscolaire et suppression de la 1^{ère} demie heure gratuite
- Acquisition rue de la Forge, à La Gravelle – Régularisation notariale
- Demande de renforcement du réseau d'eau ligne petit Agère et grand Agère, à la RESE

Réunion du 15/12/2003

- Révision des tarifs communaux : logement, Salle des fêtes +3%
- Demande de réalisation d'un plan local d'urbanisme
- Renforcement du réseau électrique basse tension coté rue des gros hommes et rue du stade
- Fermeture de la décharge municipale



Tarif de la Salle des Fêtes A partir du 1^{er} janvier 2004

	Sans chauffage	Avec chauffage
<u>Pour une ½ journée</u>		
Particuliers de la commune	32 Euros	63 Euros
Associations et Particuliers		
Hors commune	95 Euros	126 Euros
<u>Pour une journée</u>		
Associations de la commune	31 Euros	61 Euros
Particuliers de la commune	63 Euros	95 Euros
Associations et Particuliers		
Hors commune	189 Euros	220 Euros
<u>Pour deux jours consécutifs</u>		
Associations de la commune	46 Euros	107 Euros
Particuliers de la commune	95 Euros	158 Euros
Associations et Particuliers		
Hors commune	282 Euros	345 Euros

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

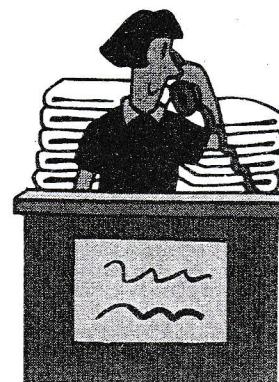
LUNDI

MARDI

de 9 heures à 12 heures

MERCREDI

VENDREDI



La mairie est fermée le jeudi

L'adjoint administratif sera présent les samedis suivants :

Samedi 10 janvier 2004

Samedi 7 février 2004

Samedi 6 mars 2004

Samedi 3 avril 2004

Samedi 15 mai 2004

Samedi 5 Juin 2004

Samedi 3 juillet 2004

Samedi 7 août 2004

Samedi 11 septembre 2004

Samedi 2 octobre 2004

Samedi 6 novembre 2004

Samedi 4 décembre 2004

Le maire reçoit sur rendez-vous.



Numéro de téléphone : 05 46 55 30 31

Numéro de fax : 05 46 51 84 87

Adresse E-mail : ballon@mairie17.com



VOUS VENEZ D'ARRIVER DANS NOTRE COMMUNE

Afin de mieux se connaître, vous devez vous présenter à la mairie, aux horaires d'ouverture munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale de la commune de votre lieu de résidence n'est pas automatique. C'est à vous d'en faire la démarche auprès du secrétariat de mairie.



REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons que pour le calcul de la redevance des Ordures Ménagères, il est pris en considération la situation des foyers au 1^{er} Janvier 2004.

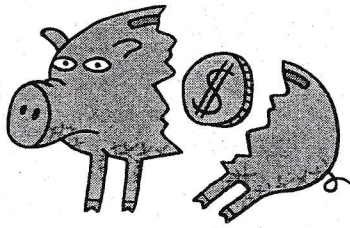
Vous avez jusqu'au 30 mars 2004 pour nous signaler, tous changements intervenus dans celui-ci. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte



RAPPEL LA DISTRIBUTION DES SACS JAUNES SE FAIT LE 1^{ER} SAMEDI ET LE 1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS

Aux horaires d'ouverture .Sauf cas exceptionnel **Aucun rouleau ne sera distribué en dehors de ces jours.**

Merci de votre compréhension.

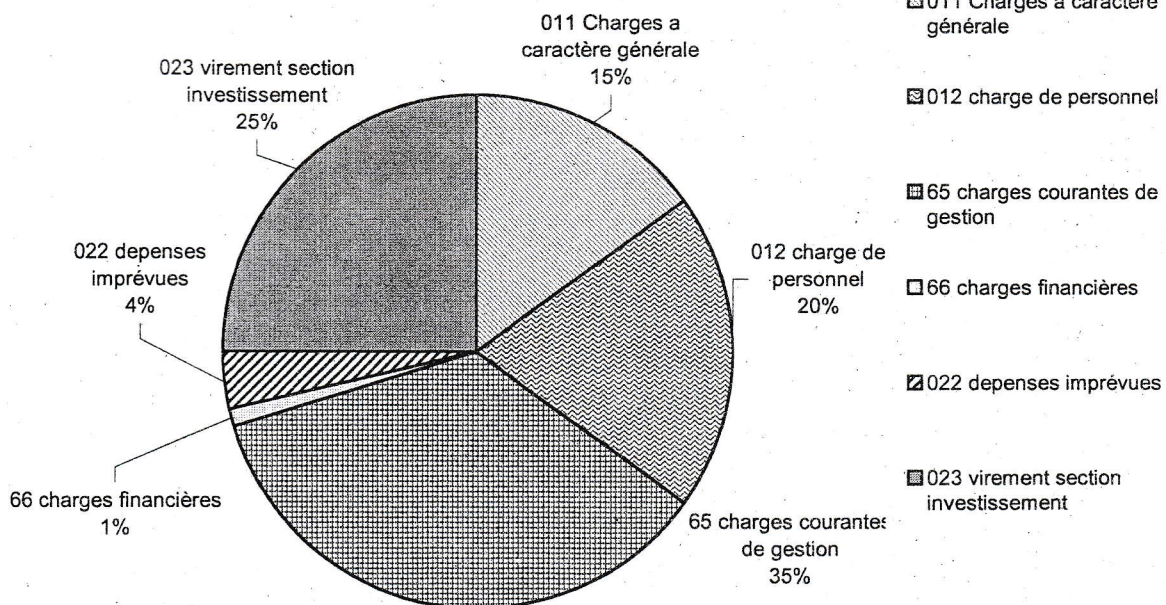


BUDGET 2003

FONCTIONNEMENT DEPENSES

	En Euros	%
011 - CHARGES A CARACTERE GENERALE EDF, eau, téléphone, carburant, combustible, assurance, entretien bâtiments, matériel roulant, voirie, fournitures administratives, frais postaux	53 269.00	15
012 - CHARGE DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES, CHARGES SOCIALES Salaires des employés, formation, cotisations sociales	71 547.00	20
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES Indemnités élus, aides sociales, service incendie, cotisation Pays d'Aunis, participation frais fonctionnement école, Smictom...OCA ex sivom ...	125 564.00	35
66 - CHARGES FINANCIERES Emprunts de la commune	3 500.00	1
022 - DEPENSES IMPREVUES	13 324.00	4
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	89 023.00	25
TOTAL	356 227.00	100

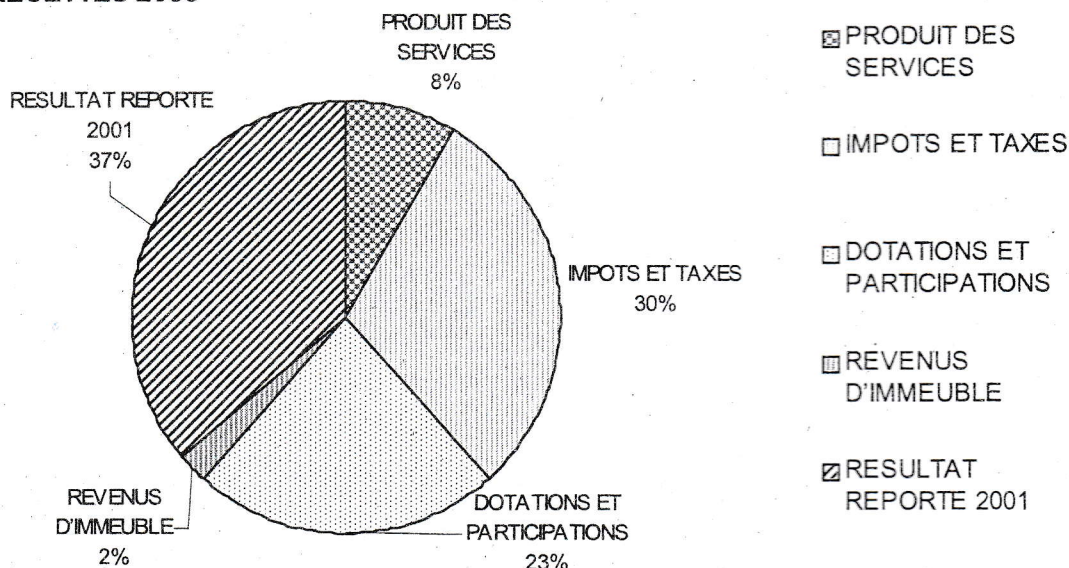
DEPENSE 2003



FONCTIONNEMENT RECETTES

	En Euros	%
70 – PRODUIT DES SERVICES Concession cimetièrre, r�deevance des OM, garderie p�riscolaire	29 254.00	9
73 – IMPOTS ET TAXES Imp�ts locaux, pyl�nes �lectrique	107 739.00	30
74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS toutes les subventions vers�es par l'Etat � la commune	82 810.00	23
75 – REVENUS D'IMMEUBLE Location de la Salle des F�tes, loyer ...	7 500.00	2
RESULTAT REPORTE 2001	128 924.00	36
TOTAL	356 227.00	100

RECETTES 2003

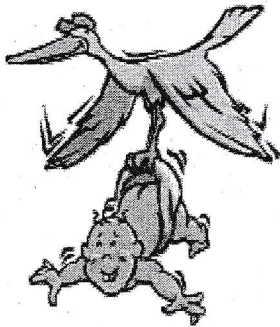


LES DIFFERENTES TAXES

	2001	2002	2003
TAXE D'HABITATION	4.93	5.18	5.18
FONCIER BATI	10.27	10.79	10.79
FONCIER NON BATI	51.43	51.43	51.43
TAXE PROFESSIONNELLE	8.08	8.08	8.08

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Bienvenue à

MARLIANGEAS Lucie	14 Janvier	2003	La Rochelle
BRAULT Clovis	10 Février	2003	La Rochelle
JOBIN Rosalie	08 Mars	2003	La Rochelle
CHEVRIER Cindy	31 Mai	2003	La Rochelle
BOULIE Pierre	16 août	2003	La Rochelle
VUILLERMOZ Tino	14 Septembre	2003	La Rochelle
NOUREAU Cloé	16 Septembre	2003	La Rochelle
HAIRAUD Arthur	15 Octobre	2003	La Rochelle
DARRAS Manon	28 Octobre	2003	Rochefort
VILLEMONT Antoine	11 Novembre	2003	La Rochelle



MARIAGES

JOUSSON Alain et BEGAUD Céline
le 26 Avril 2003

GOBAIN Olivier et BITSCHÉ Lonía
le 30 Août 2003

REMON Olivier et VEYSSIERE Marie-Hélène
le 20 Septembre 2003

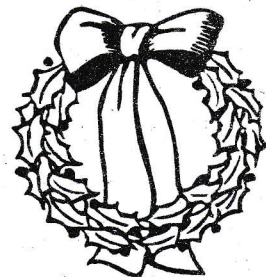
Tout nos vœux de bonheur..... !

Nous remercions les mariés pour les dons qu'ils ont effectué
à cette occasion au profit de nos associations.



DECES

BRUNET Robert	le 30 Mai	2003
CAILLET René	le 21 Juin	2003
BONNIN Emile	le 3 Août	2003
DELACHAUME Jean-François	le 26 Octobre	2003
MORAND Roger	le 13 Novembre	2003



Nous venons d'apprendre le décès de Madame QUEVAL

Le Conseil Municipal s'associe à la peine de la famille et lui présente
ses plus sincères condoléances

LA VIE DE L'ECOLE

Le RPI Ballon-Ciré est devenu l'école du marais.

Les effectifs ne cessent de grossir, cette année les élèves sont au nombre de 184 et seront certainement de 198 l'année prochaine. Les enfants mangeant à la cantine sont de ce fait plus nombreux, il a donc été nécessaire de recruter une autre personne pour le service.

De nouvelles maitresses sont arrivées cette année :

Madame Couturier : CM2

Madame Dabilly Vitek : moyenne section

Madame Delsaux : CE2-CM1

Madame Latouche : CE1-CE2

Les animations de l'école pour cette année

Les enfants ont déjà pu apprécier le spectacle de marionnettes pour Noël « le poulailler de papier » offert par la commune de Ciré.

Les parents d'élèves organiseront un bal costumé le samedi 14 février 2004 de 17 à 20 heures.

La fête de l'école aura lieu le samedi 26 juin. Des chants et des activités cirque sont inscrites dans le projet d'école et serviront au spectacle de fin d'année.

LA VIE DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie périscolaire suit évidemment les effectifs de l'école. Les enfants sont donc aussi plus nombreux mais nous restons vigilants quant au nombre limite de 30 enfants pour des raisons de sécurité.

Cette garderie est un plus pour notre commune mais elle coûte aux deux communes 3297,25€ par an. Il a donc été décidé de supprimer la demi-heure gratuite pour les enfants de Ballon et d'augmenter la participation forfaitaire par demi-heure qui passe de 0,70€ à 0,80€ à partir du 1^{er} janvier.

Les horaires d'accueil sont toujours les mêmes c'est à dire de 7H30 au départ du car et de l'arrivée du car à 19H.

Le revêtement de sol a été remplacé cet été.

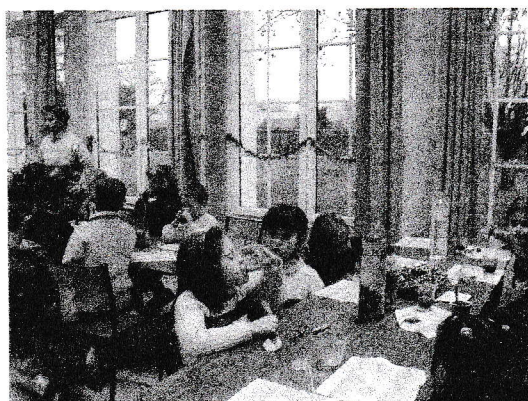
Elle est toujours très appréciée par les parents pour son existence mais aussi pour la disponibilité et l'attitude du personnel (Mmes Bouchaud et Cadaugade) .

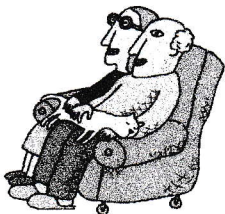
Les parents apprécient aussi l'aide aux devoirs qui a été mise en place dès le début mais qui ne peut exister que par le bénévolat. Monsieur Le Maire et son équipe a organisé un goûter pour les enfants et a invité Mesdames Graulier, Raboteau, Bibard, Dutertre et Milleroux ainsi que le personnel pour les remercier de leurs efforts pour que la garderie reste autant appréciée.

Nous avons toujours besoin de personnes qui, comme elles, pourraient consacrer un peu de temps à la garderie. Si, comme elles, vous avez ne serait-ce qu'une heure par semaine à consacrer aux enfants de la garderie vous serez les bienvenus.

Les jouets et les jeux se cassent. Quand vous faites le tri, pensez à la garderie ! Merci d'avance.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2004 .





LA VIE ASSOCIATIVE DE BALLON

LE CLUB DES AINES

Toujours aussi actifs, nos aînés se réunissent le mardi après-midi pour passer ensemble quelques heures, à jouer, à évoquer les bons moments, à parler de tout et de rien, le principal dans tout cela étant de ne pas s'isoler dans son petit coin et de favoriser l'échange et la convivialité.

Leur présidente Madame BONNIN, avec dynamisme et dévouement a organisé encore cette année les rencontres inter-club, les voyages (l'île aux moines dans le golf du Morbihan, une ballade sur l'Erdre), les spectacles cabaret et autres.

Le club fait appel aux volontaires pour venir renforcer les rangs.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BALLON - LES CYGOGNES -

Nous avons une super forme et nous voulons absolument la garder. Les cours sont adaptés pour nous. Gym. Mémoire – prévention des chutes - ralentissement de certaines maladies - une bonne musculation et assouplissement et avec tout cela, nous gardons notre capital santé.

Venez nous rejoindre et votre vie va changer.

Bonne et heureuse année.

La gym du bon matin
votre animatrice VERONIQUE



L'ACCA DE BALLON

Bilan de la saison 2002 - 2003

Ce sont 77 chasseurs qui ont exercé leur loisir sur le territoire de notre commune (62 sociétaires et 15 cartes annuelles). Le budget de cette saison s'élève à 5040 Euros.

Cette somme a permis de repeupler le territoire de 400 perdreaux gris et rouge, 160 faisandeaux, 58 faisans reproducteurs et 110 faisans de tir.

Suite à la canicule de cet été, on a pu observer davantage de perte, des oiseaux lachès et un couvert végétal beaucoup plus rare que les autres années (tournesol et maïs récoltés avant l'ouverture et aucune repousse).

Dans le cadre du plan de chasse chevreuil, la préfecture nous a autorisé à prélever 3 chevreuils. Deux battues ont été organisées avec les chasseurs volontaires. Les bêtes prélevées ont été partagées entre les chasseurs participant et les propriétaires non chasseurs. Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BALLON-CIRE

L'association a repris ses séances dès la rentrée.

Nous nous retrouvons maintenant à la salle des sports de Ciré pour une séance hebdomadaire chaque mercredi de 19h30 à 20h30.

Notre animatrice Brigitte Jourdain peut enfin diversifier ses cours grâce à un espace beaucoup plus important. Autre avantage, nous pouvons évoluer plus à l'aise.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Dans une ambiance très sympathique, vous garderez la forme, le moral à travers des exercices dynamiques, tonifiants et relaxants. Nous vous attendons pour utiliser les élastiques, les bracelets lestés, les cordes, les ballons., les bâtons... Et pratiquer des exercices de coordination, de danse, stepping, stretching tous les jours en musique...

Vous pouvez vous renseigner auprès de :

Roselyne Diandet—05 46.07.31.39 notre présidente

Aline Guilbaud 05.46.55.30.02 notre trésorière

N'hésitez pas à nous contacter

Dernière minute : samedi 22 novembre, notre traditionnel dîner dansant animé par Tony a connu un vif succès. Les participants, nombreux, ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et festive.

Merci à tous ceux qui par leur présence et leur aide nous permettent de conserver au sein de nos villages ces moments de vie si sympathiques.

Bonnes et heureuses fêtes à tous.

Le bureau

LE PATCH WORK

Une nouvelle association est née : LE PATCH WORK (assemblage de morceaux de tissus formant des dessins)

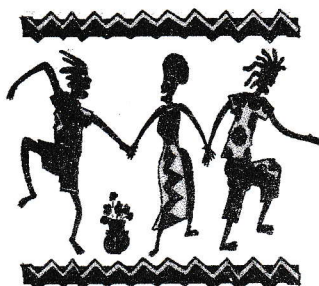
Le bureau de cette association est composée de :

Madame ROBILLARD Josyane	de la Fondelay	présidente
Madame GUILBAUD Aline	du bourg	trésorière
Madame LATREUILLE Marie	de la Fondelay	secrétaire

Dix adeptes participent aux cours et travaux de façon régulière, le jeudi de 16h à 18h et de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente.

Avis aux amateurs !

LE COMITE DES FETES DE BALLON



Pour sa deuxième année d'existence le bilan d'activité est positif. La soirée flamenco en mars a reçu une moyenne fréquentation des habitants de Ballon, ce qui est regrettable, mais nous espérons une mobilisation plus importante du village et de ses hameaux lors des prochaines manifestations. Les fêtes ont été nombreuses et variées, certaines ont eu beaucoup de succès, nous envisageons de les reprogrammer pour 2004. Voici notre calendrier :

dimanche 22 févrierloto
samedi 1er mai.....brocante et course de vélo
samedi 3 juillet fête de Ballon
samedi 20 novembre..... loto

date non encore précisée pour le téléthon en décembre 2004

Vous êtes invités aussi à notre assemblée générale qui se tiendra le mardi 3 février 2004. Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, afin de participer et d'apporter des idées nouvelles.

TELETHON 2003

Le comité des fêtes de Ballon, la mairie et les associations se sont encore mobilisés cette année pour la bonne cause. Moins de présence physique mais le bilan est positif pour une petite commune comme la notre. La générosité des présents a permis de récolter la somme de 303,50 Euros

La gym. Nous a fait une démonstration de madison. Le club des aînés était présent aux tables de jeux et certains ont affrontés le froid pour jouer à la pétanque. Les motards de Landrais nous ont proposés un tour en moto ou side-car. L'acc. de Ballon nous a prêté son stand de tire ou chacun pouvait s'exercer.

Le club des patchworks avait confectionné de belles étoiles, poupée et petits coussins qui tous ont été vendus au profit du téléthon. Les marcheurs d'Aigrefeuille sont passés nous voir et ont pu déguster les crêpes, merveilles et vin chaud qui ont toujours beaucoup de succès.

La soirée s'est clôturée autour d'un repas amical entre Ciré et Ballon, ainsi que la chorale d'Aigrefeuille qui s'était produite auparavant à l'église de Ciré.

TÉLÉTHON



Samedi 6 Décembre 2003

10 heures à 17 heures,

à Ballon et Ciré d'Aunis

Nos animations à :

Ballon (Bâtiments et Cours de l'École)

"Exposition-vente" de patchworks
Tir à la Carabine, Jeux divers (Boutes, Cartes, Scrabble),
Vente de billets de Tombola, boissons, crêpes, merveilles, etc...

Ciré d'Aunis (Place du Monument)

Promenades en "voiture-poney" dans le village;
Vente de billets de Tombola, crêpes, merveilles, vin chaud, etc...

16 h 30 Tirage de la Tombola (1 semaine à la neige)

**Parcours Cycliste ou Pédestre de 6 kms à votre rythme
sur circuit fléché entre "Ballon-Ciré-Ballon"**
(Contribution 1,50 Euro par participant)



**avec démonstration et initiation au Madison
par la "Gymnastique Volontaire Ballon-Ciré"**

à Ballon
de 14 h 30 à 15 h 00

à Ciré
de 15 h 30 à 16 h 00



**Les dons recueillis seront reversés à
l'Association Française contre les Myopathies.**

Les Organisateurs (comité des fêtes et associations) vous remerciant pour votre précieuse contribution

A.D.M.R. AIGREFEUILLE - LA JARRIE

Tél 05 .45.35.46.30



Vous avez besoin d'aide ?

vous avez besoin d'être secondée pour une grossesse difficile ou une naissance.

Vous devez faire face à une maladie ou à un accident d'enfant, à la maladie du père,

Vous traversez une période de surcharge de travail ou de stress qui modifie de façon

Importante votre mode de vie..

Les associations d'aide à domicile interviennent chez vous de manière rapide pour répondre à vos difficultés.

Elles vous proposent une aide pour les tâches quotidiennes : la préparation des repas, un peu de repassage, de ménage, la toilette du bébé, les courses, surveillance et éducation des enfants....

Toutes les familles allocataires de la CAF et ayant des enfants de moins de quatorze ans peuvent bénéficier de ces services

Dans tous les cas, une participation financière est demandée à la famille. Elle est calculée en fonction de ses ressources et versée directement à l'association.

L'association effectue toutes les démarches pour obtenir la prise en charge de la CAF (ou autres organismes sociaux, CPAM, .MSA..)

L'association enverra chez vous, pour une durée ponctuelle correspondant à vos difficultés, une professionnelle formée et qualifiée, une auxiliaire familiale pour aider les parents ou les suppléer dans les tâches ménagères.

~~~~~

## **FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE**

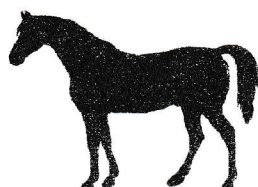
Comme vous avez pu le constater, la commune s'efforce d'embellir le village avec des plantations de rosiers, d'arbustes persistants et de fleurs annuelles. Certaines rues sont agrémentées de rosiers plantés par des particuliers depuis déjà plusieurs années, sur la demande de notre ancien maire M. Target. Afin que la qualité de vie soit des plus agréables dans notre village, nous encourageons les Ballonnais à faire un effort pour embellir les fenêtres, portes et jardins.



Vous pouvez nous soumettre vos idées et vos suggestions.



## NOS COMPAGNONS A 4 PATTES



la plupart des habitants de la commune possèdent des animaux soit de compagnie soit de ferme, cela implique quelques règles à respecter.



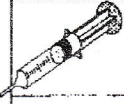





Nous demandons aux propriétaires de chien d'éviter le vagabondage de leur animal, pour des raisons de sécurité et de tranquillité des Ballonnais. Faute de quoi l'animal pourra être capturé et conduit au refuge de l'A.S.P.A.C. à Chatelaillon avec lequel nous avons un accord de fourrière. Toute personne trouvant un animal errant (chien ou chat) doit en avvertir **impérativement** la mairie qui dans un premier temps recherchera le propriétaire de celui-ci surtout si l'animal est tatoué comme l'exige la loi. Pensez aussi à faire stériliser les chattes afin d'éviter la prolifération.

Nous rappelons aux propriétaires de chien dit « dangereux » qu'ils doivent en aviser obligatoirement la mairie.

Nous avons reçu aussi plusieurs plaintes concernant des chevaux vivant dans les marais, nous avons été obligés de prendre contact avec les services de la D.S.V. qui sont intervenus auprès des propriétaires.

### Les sanctions prévues par la loi

Propriétaires d'animaux, vous encourez de lourdes sanctions pénales si vous ne respectez pas les obligations légales qui sont à votre charge.

| INFRACTION                                                                          |                                                                                                                                                                  | MONTANT DE L'AMENDE ENCOURUE                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Abandon<br>(ou tout autre acte de cruauté)                                                                                                                       | 30 000 € (et jusqu'à 2 ans d'emprisonnement)                                                            |
|                                                                                     | Absence de tatouage pour un chien dangereux                                   | 450 €                                                                                                   |
|  | Absence de vaccination contre la rage dans les départements déclarés infectés de rage par arrêté                                                                 | 38 € (750 € si la vaccination n'est toujours pas faite 1 mois après la date de publication de l'arrêté) |
|                                                                                     | Agression d'autrui par l'animal (même si la victime ne subit aucun dommage)   | 450 €                                                                                                   |
|  | Détention d'un chien dangereux sans déclaration en mairie                                                                                                        | 750 €                                                                                                   |
|                                                                                     | Divagation des chiens et des chats                                            | 150 €                                                                                                   |
|  | Mauvais traitements à animal                                                                                                                                     | 750 €                                                                                                   |
|                                                                                     | Tapage diurne ou nocturne (par exemple : aboiements répétés et intempestifs)  | 450 €                                                                                                   |



**ASSOCIATION D'AIDE A L'EMPLOI  
DU CANTON D'AIGREFEUILLE**  
44 Bis rue du Vieux-Fief- 17290 Aigrefeuille

**A VOTRE SERVICE**

- **Des ménagères attentives** : pour les tâches quotidiennes, repassage, courses..., (EF)
- **Des jardiniers polyvalents** : entretien du jardin, tonte de pelouse, taille de haies..., (EF)
- **Des ouvriers efficaces** : petits travaux de bricolage, maçonnerie, tapisserie, peinture...,  
**Des manoeuvres, manutentionnaires, secrétaires, vendeuses...**

**SANS TRACASSERIES ADMINISTRATIVES**

- L'Association assure la gestion des formalités administratives des salariés...,
- La mission terminée, vous recevez votre facture établie au nombre d'heures effectuées.

**FISCALITE AVANTAGEUSE**

**(EF) PARTICULIERS** : Pour les missions relevant des "Emplois Familiaux", 50% du montant de vos factures sont déductibles de vos impôts jusqu'à concurrence de 7400 euros.  
Vous détenez des "Titre Emploi Service"? "Chèque Domicile"? "Ticket Social"?  
Nous les acceptons !

**NOS RESULTATS 2002**

- 42 934 heures ont été effectuées
- 198 salariés ont bénéficié de contrats de mise à disposition
- 376 utilisateurs ont eu recours à nos services

**DEMANDEURS D'EMPLOI  
L'ASSOCIATION D'AIDE A L'EMPLOI D'AIGREFEUILLE  
EST A VOTRE SERVICE**

**Quelles que soient les difficultés que vous rencontrez  
3 bureaux d'accueil vous attendent**

- Pour répondre à vos questions,
- Vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi ou de formation,
- Vous orienter vers les administrations ANPE, ASSEDIC...
- Vous mettre en contact avec nos partenaires sociaux PAIO, PAE, Mission Locale...
- Vous procurer des missions rémunérées pour tous types d'emplois,
- Etablir votre curriculum vitae et en assurer le suivi,

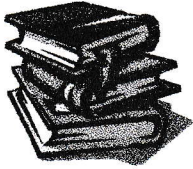
**Etre attentifs à tout ce qui vous préoccupe, travail, santé, démarches administratives...**

**Selon votre lieu de résidence, adressez vous au bureau de votre choix**

**N'hésitez pas à nous contacter au :**

- AIGREFEUILLE : 05.46.27.53.07
- ANGOULINS : 05.46.56.49.99
- LA JARRIE : 05.46.35.92.52





## UNE PAGE D'HISTOIRE

### UNE REVENDICATION D'HIER:

VILLIERS ( baron Marc ) - *Histoire des clubs de femmes et des légions d'amazones(1793-1871)*

En 1792, les citoyennes d'Aulnay donnèrent un bel exemple d'enthousiasme guerrier. "Les dames patriotes de cette ville ( d'après le journal de la cour ) ont projeté, le 15 mars dernier, de former une société qui porterait le nom de corps d'**Amazones nationales**. La municipalité a sagement applaudi à cet élan de patriotisme femelle et a reçu le serment des amazones d'être fidèles à la Nation, à la Loi, au Roi et même ajoute-t-on, à leurs maris ou du moins à leurs amants. Le soir du même jour, elles se sont rendues à l'Eglise ayant à leur tête un drapeau qu'elles ont fait bénir. Enragé de voir les femmes quitter les soins vulgaires du ménage pour prendre un essor brillant dans les régions éthérées du patriotisme, les aristocrates ont semé parmi les soldats les propos les plus infames et les plus injurieux à l'honneur des amazones. Ces derniers se sont livrés aux impertinences les plus grossières et les plus brutales...Le curé avant de commencer les vêpres, est venu bénir le drapeau. Trois ou quatre hommes du piquet eurent l'audace de charger leurs fusils et d'ajuster au milieu de l'étendard. La crainte de blesser quelqu'un les retint cependant. Après la bénédiction, les soldats complotèrent contre le drapeau et contre les propos des dames patriotes ; quant au drapeau leur projet échoua, on eut le temps de le faire sauver dans une maison voisine, mais, du reste, ils s'en dédommagèrent bien " .

Le Courrier des 5 et 11 mai raconte les mêmes incidents et ajoute que les amazones d'Aulnay en Poitou avaient brodé sur leur drapeau, d'un côté la sagesse et de l'autre deux tourterelles. D'après ce journal, " les soldats indisciplinés s'étaient laissé égarer par la prévention et par le conseil des femmes jalouses de n'avoir point été admises dans le corps des amazones " .

Quelques jours plus tard, ces guerrières envoyèrent l'adresse suivante à l'Assemblée Nationale : " N.N.S.S. Désirant de donner à la nation des preuves de notre patriotisme, nous avons, à l'exemple de nos concitoyens formé entre nous une milice, sous le nom d'Amazones nationales. Notre dessein fut communiqué à la municipalité et elle reçut, le 18 de ce mois au matin, notre serment d'être à la Nation... Nous vous supplions de nous permettre de continuer notre association qui n'a d'autre but que d'exciter dans le coeur de nos époux et de nos enfants le désir du bien public..."

